

La Semaine olympique à Lausanne

Dans notre article de présentation de la Semaine olympique 1982 à Lausanne (No 172- 173, page 79) nous annonçons la remise du drapeau olympique à la municipalité. Voici les allocutions prononcées à cette occasion par le Président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch et par le Syndic de Lausanne, M. Paul-René Martin.

25 février 1982 Allocution du Président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch

Monsieur le Syndic,
Messieurs les Conseillers municipaux,
Chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

Voici 67 ans, le plus illustre de mes prédécesseurs et père du Mouvement olympique moderne le baron Pierre de Coubertin, signait avec le syndic M. Maillefer, pendant les heures troublées de la première guerre mondiale, un protocole d'accord établissant le siège du CIO.

Ce choix n'était pas celui du hasard. Si la neutralité de la Suisse dans ce conflit a joué un rôle certain à l'heure de la décision, aux yeux de Coubertin, la connaissance qu'il avait de Lausanne et de ses habitants n'était pas moins importante.

C'est en effet au travers de nombreux séjours sur la Riviera vaudoise, comme il le dit lui-même dans ses « Mémoires », qu'il avait appris à connaître et apprécier le caractère particulier des habitants de ce canton.

Le siège du CIO était alors fixé en France au domicile de son président. Cette situation paraissait difficile à Coubertin, qui voyait un danger potentiel à associer une nation en guerre au Mouvement olympique. C'est pour cette raison qu'après avoir pris contact avec un vieil ami de sa famille le D^r Morax, directeur du Service sanitaire vaudois, il avait organisé dès 1913 à Lausanne un congrès de psychologie sportive. avec l'appui du professeur Milloud de l'Université de Lausanne, du jeune D^r Messerli et de M. Motta, alors président de la Confédération

Aussi est-ce sans hésitation qu'en 1915, il décidait seul de signer avec le syndic Maillefer ce fameux protocole établissant à Lausanne le siège du CIO. Il demandait en même temps à son collègue le baron Godefroy de Blonay,

dans son château de Grandson non loin de Lausanne, « de le remplacer dans ses fonctions officielles » à partir du 1^{er} janvier 1916.

Une modeste ébauche du Musée olympique s'installait en outre au Casino de Montbenon.

Dès la fin de la guerre, Coubertin se hâta de réunir ses collègues pour leur faire endosser la décision d'un centre permanent de l'Olympisme et ratifier le choix de Lausanne. Le 25^e anniversaire du CIO lui fournit une bonne occasion. Présidée par le nouveau président de la Confédération, M. Gustave Ador, la grande célébration par la Ville de Lausanne en 1919 de ce quart de siècle d'existence l'aida à convaincre ses collègues. En 1922, le CIO installait pour la première fois ses bureaux au troisième étage de la villa Mon Repos, mise à sa disposition par la commune. Le Musée olympique y est définitivement fondé et installé par Coubertin en 1934. Lui-même y résidera quelque temps.

De 1922 à 1967, la villa Mon Repos allait abriter le Mouvement olympique. Des réunions de plus en plus nombreuses attirèrent à Lausanne les plus grands noms de l'Olympisme ainsi qu'un nombre sans cesse croissant de journalistes qui allaient faire connaître le nom de Lausanne dans le monde du sport.

La Ville envisagea à plusieurs reprises d'organiser les Jeux Olympiques, sans jamais obtenir la consécration. La dernière tentative date de 1960. J'espère que la prochaine fois sera couronnée de succès.

Mais si cet honneur ne lui échet pas, Lausanne a su néanmoins développer un ensemble d'activités et d'installations sportives comme il en existe peu. Elle est une vraie ville sportive.

En 1967, la villa de Mon Repos devenue trop exigüe, le CIO s'installa au château de Vidy gracieusement mis à sa disposition par la municipalité. Malheureusement le Musée ne put l'y suivre et dut provisoirement fermer ses portes.



Le Président du CIO pendant son allocution avec, à sa gauche, M. Paul-René Martin, Syndic de Lausanne, et M. Jean-Pierre Nicod, secrétaire municipal.

Grâce à un nouvel arrangement avec la Ville, un musée provisoire va s'ouvrir dans quelques mois à l'avenue Ruchonnet, en même temps qu'un Centre d'études olympiques. Dans trois ou quatre ans, nous espérons pouvoir nous installer dans le nouvel immeuble que le CIO compte faire ériger à Lausanne, donnant ainsi encore plus de poids à l'appellation de « Ville olympique » maintenant accolée à votre cité.

M. le Syndic, ces actions, ces espoirs, ces activités, la Ville de Lausanne les a toujours aidées ou favorisées du mieux qu'elle a pu. Tous vos prédécesseurs, du syndic Maillefer au syndic Delamuraz, en passant par MM. Rosset et Chevallaz, ont su comprendre et prévoir l'attrait et l'avantage que pouvaient constituer pour Lausanne l'implantation d'une organisation telle que le CIO.

Leur collaboration positive avec les présidents successifs du CIO, Pierre de Coubertin, Baillet-Latour, Sigfrid Eström, Avery Brundage et Lord Killanin, a permis d'aboutir à cette journée historique, grâce à leurs actions successives, et à leur large vision de l'avenir, ils ont tous contribué à faire du Mouvement olympique une force universellement reconnue. Le geste de la Confédération suisse accordant par décret au CIO le statut d'organisation internationale non gouvernementale en est la preuve la plus évidente.

C'est pour toutes ces raisons, M. le Syndic, Messieurs, que je puis affirmer aujourd'hui que la Ville de Lausanne et le Comité International Olympique sont unis par plus de liens qu'on ne

peut l'imaginer. En soixante années de collaboration effective, cette union a su s'affirmer et s'approfondir.

Aussi, ai-je le privilège et le grand honneur, M. le Syndic, de remettre entre vos mains ce drapeau olympique, symbole de la reconnaissance de notre organisation envers la Ville de Lausanne. C'est la claire manifestation de notre volonté de rester dans ses murs.

Je souhaite que tous vos concitoyens soient ainsi honorés et remerciés de leur appui au Mouvement olympique.

J.A.S.

Allocution du Syndic de Lausanne, M. Paul-René Martin

Lausanne, ville olympique. Si les panneaux d'entrée de notre ville sont déjà frappés pour quelques-uns, des cinq anneaux, là n'est bien sûr pas l'essentiel, ni l'esprit qui unit désormais le CIO à notre ville. Monsieur le Président, c'est l'acte émouvant, que nous avons voulu de part et d'autre solennel, de la remise à la ville de la bannière olympique qui est la révélation de la qualité, de la profondeur des relations entre votre Mouvement et Lausanne.

L'honneur que vous nous faites aujourd'hui nous fait vibrer d'un autre ton que celui de la fierté et de la vanité. Lausanne ressent l'honneur de sa consécration olympique au-

dela de la joie, de la jubilation ; je crois que l'on peut parler de bonheur, ce soir. Notre attachement au Mouvement olympique est si grand, si naturel, allais-je dire, que les Lausannois ne sont pas loin de penser que si le CIO consacrait son siège à Lausanne, il ne pouvait en être autrement. Et pourtant, nous savons tous les écueils qu'il a fallu éviter, les difficultés de tous ordres qu'il a fallu surmonter.

Lausanne, ville olympique, nous vivons l'événement aussi dans la communion de l'idéal qu'anime le Mouvement. Cet idéal battu en brèche par des attitudes intempêtes, défloré par certains actes regrettables, cet idéal est et demeure bel et bien, car sans cela un mouvement non gouvernemental aussi universel n'aurait pas survécu aussi longtemps.

Il est clair que l'esprit de compétition poussé à l'excès, voire politisé pose des problèmes aigus. Et pourtant en soi, la compétition est saine, elle permet de se mesurer et, en voulant dépasser l'autre, de se dépasser surtout soi-même. Que le nationalisme et le chauvinisme se greffent là-dessus, il faut en tirer son parti avec sérénité. N'avons-nous pas tous ressenti une fierté personnelle au succès d'un athlète de sa région, de son pays, comme on le fait d'ailleurs, dans d'autres domaines pour des artistes de qualité, notamment. C'est inhérent à l'homme être social et, en l'occurrence, à l'esprit de compétition. On ne pourra jamais éviter et cela aussi n'est pas mauvais en soi. Les vainqueurs olympiques de l'Antiquité n'étaient-ils pas honorés dans leurs cités ? Il s'agit d'en prendre son parti tout en évitant les excès, s'il est possible.

Ce qui est essentiel, à mes yeux, pour l'Olympisme, c'est sa vocation universelle, qui est sa plus profonde raison d'être. Chaque fois qu'une atteinte est portée à cette universalité par des exclusives à l'égard de certains régimes politiques, l'un des anneaux olympiques est entamé dans sa substance. La politique, bien sûr, ne devrait influencer sur le sport. Mais, là aussi, soyons raisonnables. Comment veut-on sensément que des antagonismes nationaux exacerbés sur le plan politique puissent s'aplanir sans difficulté lorsque l'on parle sport ? Il y a la stratégie et il y a la tactique. La stratégie de l'universalité ne doit souffrir aucune faille dans la finalité du Mouvement olympique. La tactique peut commander de ne pas être intransigeant à l'égard des ressentiments politiques lorsque ceux-ci révèlent momentanément une certaine acuité. Mais, encore une fois, il faut préserver à tout prix ce souffle de l'universalité même si sa chaleur parfois est bien discrète.

Le Mouvement olympique a fait la preuve d'ailleurs de sa capacité d'absorber des obstacles que l'on croyait infranchissables, c'est dire justement qu'au-delà de la compétition elle-même, il y a une philosophie. qui sécrète un état d'esprit. S.E. Monsieur Mohamed Mzali, Premier Ministre de la République tunisienne a magistralement évoqué ce problème lundi dernier. Cet état d'esprit est tel que je me sens pressé de vous faire le plus beau compliment, Monsieur le Président, Madame le directeur, Mesdames et Messieurs les représentants du CIO : s'il est une organisation qui ait quelques chances de contribuer un jour à gagner la paix, ou du moins à éviter une guerre, c'est bien la votre. Oh, nous n'ensommes pas là encore, malheureusement, mais l'esprit olympique hérité de l'Antiquité est bien de cette veine-là !

Lausanne est fière, sans faux orgueil aujourd'hui ; je l'ai dit elle est heureuse aussi. La cérémonie de ce jour vient en écho de la séance de Municipalité du 10 avril 1915. Lors de cette séance, Monsieur de Coubertin annonce officiellement au syndic Maillefer la décision du CIO d'élire domicile à Lausanne et d'y établir son siège social. Il tient alors les propos suivants :

« L'acte qui s'accomplit en ce moment était préparé depuis longtemps. Dès 1907, il avait été prévu que ce pays deviendrait le foyer central de notre activité internationale. Le Congrès qui depuis lors a, sous vos auspices, rassemblé à Lausanne les amis des sports et auquel les pouvoirs publics ont participé si efficacement, ne pouvait que fortifier une résolution que tout s'accorde à justifier. Cette belle Cité, ou la Grèce et la France comptent tant d'amis, n'est étrangère pas ailleurs, à aucune des formules diverses de la civilisation contemporaine. Son hospitalité est proverbiale, son renom universel. L'œuvre d'équilibre et de beauté que le Comité international a entreprise et dirigée depuis vingt ans pourra s'y continuer fructueusement. L'Olympisme trouvera dans l'atmosphère indépendante et fière qu'on respire ici, le gage de la liberté dont il a lui-même besoin pour progresser. »

Lausanne essaiera, comme par le passé de rester à la hauteur de son rôle de Ville olympique, une sorte de capitale du sport mondial. Oh, elle n'a pas de mérite particulier à cela, même si le baron de Coubertin lui a tourné quelques compliments.

« Demandez à cet homme de peine et à cet étudiant qui viennent de croiser leurs regards sur le Grand-Pont, demandez à ce radical avancé et à ce notoire réactionnaire qui conversent si amicalement, demandez à ce commer-



Le Président du CIO félicite M. Jean-Pascal Delamuraz.

çant et à cet auteur dramatique qui déambulent de compagnie sur la pente du Petit-Chêne. Ils gagnent tous un brin pour n'en pas perdre l'habitude et parce que cela ouvre l'appétit, mais ils sont bien d'accord, allez ! qu'à Lausanne il fait bon vivre... meilleur qu'ailleurs. »

Je ne sais s'il fait mieux vivre à Lausanne qu'ailleurs. Sachez simplement, Monsieur le Président, que nous voulons faire pour vous et le CIO comme si c'était possible, en hommage au Mouvement que vous représentez, mais aussi eu égard à la qualité des relations humaines que nous entretenons avec vous et vos collaborateurs.

Lausanne accepte la bannière olympique que vous lui remettez aujourd'hui. Elle le fait en toute responsabilité sachant que cet honneur l'oblige à demeurer une terre d'accueil, un lieu où en toute sérénité et en toute fraternité le Mouvement olympique puisse s'épanouir dans une grande vocation d'universalité et de paix.

P.R.M.

En remettant la médaille d'argent de l'Ordre Olympique à M. Jean-Pascal Delamuraz, conseiller national et ancien syndic de Lausanne, le Président du CIO a prononcé l'éloge suivant:

« Je voudrais maintenant, avec votre permission, prendre encore quelques minutes de votre temps pour rendre un hommage mérité à un homme qui a toujours veillé à ce que la Ville de Lausanne reste associée à l'Olympisme.

M. Jean-Pascal Delamuraz, vous occupiez le poste de premier magistrat de Lausanne lorsque j'ai été élu président du Comité International Olympique en 1980.

Nous avons immédiatement débuté des pour-parlers pour renforcer et rendre encore plus étroite la collaboration entre la Ville de Lausanne et le Comité International Olympique. Cette semaine olympique qui débute aujourd'hui est la preuve évidente que nous avons alors choisi la bonne voie.

M. Delamuraz, vous avez été ensuite appelé à de plus hautes responsabilités, dont celle de conseiller d'Etat. Je sais néanmoins que cet éloignement ne vous empêche pas de veiller d'un œil de fier ami sur la bonne marche des relations entre le Comité International Olympique et votre ville.

Je suis persuadé que l'œuvre réalisée a dépassé tous vos espoirs, grâce à l'enthousiasme de vos successeurs. Mais vous resterez pour nous celui qui a permis le changement, le pas en avant.

Le Comité International Olympique désire offrir à ceux qui le servent sa reconnaissance. Il est une distinction, toute honorifique, que notre assemblée a tenu à vous décerner, en témoignage de gratitude pour votre action en faveur du Mouvement olympique depuis de si nombreuses années. L'Ordre olympique.

Je dois aussi constater que c'est aujourd'hui pour la première fois que nous décernons cet Ordre olympique en sa nouvelle version... »

